

PETR AKochZorn

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL Séance du 18 mars 2025

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 18
Absents excusés : 08

Date de convocation : 11/03/2025

Délibération N° PETR-D-2025-1803-03

Membres présents : 18 membres

Mesdames Mireille GOEHRY, Claudine HUCKERT, Elodie SCHMITT.

Messieurs Gaston BURGER, Bernard FREUND, Alain HIPPE, André JACOB, Jeannot KREBS, Laurent KRIEGER, Freddy BOHR, Marc WENDLING, Pierre LUTTMANN, Georges PFISTER, Pierre ROTH, Jean-Luc TOUSSAINT, Xavier ULRICH, Raymond ZILLIOX.

Membres absents excusés : 08 membres

Mesdames Denise BOEHLER, Virginie ZIMMERMANN.

Messieurs Alain GROSSKOST, Jean-Georges HAMMANN, Raphaël MEHL, Nicolas RODRIGUEZ, Jean-Jacques RUCH, Eric SCHAEFFER.

Objet : Budget primitif du PETR de l'année 2025

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical le projet de budget primitif du PETR pour l'année 2025.

Ainsi, le projet de budget pour l'année 2025 s'équilibre comme suit :

- La section de fonctionnement s'équilibre à 290 756,01 €
- La section d'investissement s'équilibre à 30 000,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2312-1,

- **adopte** le projet de budget primitif 2025 au niveau du chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,
- **arrête** le montant du budget à :
 - o section de fonctionnement : 290 756,01 €
 - o section d'investissement : 30 000,00 €
- **approuve** le document comptable et ses annexes,
- **charge** le Président de l'exécution du budget en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes,
- **autorise** le Président à **passer et signer** tous les actes, conventions et contrats nécessaires à leur mise en œuvre,

- **autorise** le Président à procéder à des virements de crédits entre comptes de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % de la section (hors chapitre 012 – charges de personnel).

Fait à Truchtersheim, le 20 mars 2025

La Secrétaire de séance,

Claudine HUCKERT

Le Président,

Justin VOGEL

